



COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE QUIMPERLE NORD

Réunion du 27 octobre 2016 à l'école Lézardeau.

Etaient présents: Pascale DOUINEAU, Michel FORGET, Danièle KHA, Gérard JAMBOU, Stéphanie MINGANT, Géraldine GUET

Danièle KHA excuse le Maire de son absence.

Elle introduit le premier point à l'ordre du jour, le Plan Local de Déplacements (PLD).

Plan Local de Déplacements

Michel FORGET, adjoint à l'urbanisme, explique que depuis de nombreuses années, des problèmes de vitesses et de déplacements ont été constatés et la question de la place des vélos se pose.

La municipalité souhaite adopter ce PLD avant l'été 2017.

Un bureau d'étude a été missionné pour bâtir ce plan d'actions avec des objectifs précis (Cf Power Point). Ces objectifs sont déjà inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit de renforcer l'attractivité du centre-ville, de se questionner sur la place de la voiture présente partout et qui pourrait être un obstacle... Il faut donc avoir un plan d'actions global.

L'étude a commencé par la réalisation d'un diagnostic (cf Power Point contexte territorial). Le premier constat est la géographie très vallonnée de la ville qui peut rendre certains modes de déplacements plus difficiles.

Le deuxième point est le nombre de véhicules entrant et sortant (soit au pluriel, soit au singulier) de Quimperlé. Un comptage a été effectué en repérant les plaques d'immatriculation. Une pointe a été observée le matin à 8h. De nombreux véhicules viennent des villes alentours (Le Faouët, Tréméven, Arzano...) car de nombreuses personnes travaillent à Quimperlé. Les véhicules qui sortent à cette même heure se dirigent essentiellement vers Lorient. La traversée du Pont du Moulin de la ville à la rue de Pont-Aven est très fréquentée. Et un peu moins le boulevard de la Gare mais le giratoire était à peine fini.

Il a été constaté que :

38% des véhicules passent dans Quimperlé

40% viennent à Quimperlé.

22% sortent de Quimperlé.

La question se pose de savoir si nous avons les moyens de mieux répartir ces voitures?

Le troisième point concerne le stationnement. On dénombre 1000 places de stationnement en Haute-Ville et 500 en Basse-Ville. Le bureau d'étude a indiqué que c'est un nombre très important. Mais s'il n'y a pas chaque jour des difficultés à se garer, on peut en rencontrer dans certains rues (Génot, Pont-Aven).

Concernant le comportement des automobilistes, il a été remarqué qu'avec la présence de piétons sur les trottoirs ou de vélos, il y avait des changements ce qui incite à encourager

les déplacements doux.

Pour les vélos, il existe peu d'endroits faciles d'accès. Et faut-il plus de sentiers balisés pour les cheminements piétons? Il y a une mise en valeur à faire afin de développer la pratique. TBK, en activité depuis 2011, reste une alternative intéressante même si le cadencement peut sembler insuffisant.

La question de développer les zones 30 en centre-ville et dans les quartiers résidentiels se pose. On entend parfois qu'à "30, on se traîne". La ville en marche a mené une expérience: un piéton, un cycliste et une voiture sont partis du même point et le piéton et le cycliste sont arrivés avant la voiture.

Les habitants sont invités à s'exprimer sur ce sujet du PLD.

- Il y a beaucoup de zones de stationnement concentrées alors qu'il en manque à d'autres endroits

- Beaucoup de places de parking sont gelées à la journée, par exemple Place des écoles le parking de Kerjégu est toujours vide sauf le vendredi

- Quel périmètre a été retenu pour comptabiliser les places de stationnement? Car il y a une différence entre les places pour les chalands et celles pour les riverains. Est-ce que les places de stationnement pour chalandise sont si nombreuses?

M. FORGET : Les chiffres donnés comprennent tout type de stationnement sans différenciation en zone bleue.

On peut faire un distinguo entre les grandes surfaces qui ont des places semi-publiques et le parking attribué aux riverains parfois en zone bleue. Il y a une différence entre les zones de chalandise ville et périphérie.

D. KHA : le dimanche à Quimperlé, il y a peu de voitures en stationnement dans certaines rues (exemple de la rue Génot) donc on peut avoir une vision du stationnement résidentiel. Le lundi et pendant les vacances scolaires, la Place Isole-Ste Croix est vide car les commerces sont fermés ou les écoles.

L'envie de marcher n'est pas facilitée. Les trottoirs sont trop petits donc ce n'est pas très agréable.

Pour aller au centre-ville avec une poussette, ce n'est pas possible. Deux personnes côte à côte ne passent pas. Il faudrait des trottoirs plus larges.

La parole aux habitants

Rue de Quimper

- Au lieu-dit maison rouge, rue de Quimper, il y a un S qui a été matérialisé pour casser la vitesse, mais les véhicules sont stationnés malgré les panneaux.

La circulation se fait comme avant l'installation des plots car il y a eu des travaux et ils ont été déplacés. Donc les véhicules stationnés ne gênent plus.

De plus, il n'y a pas de signalisation donc on ne sait pas qui a priorité.

Les poids lourds qui vont à Kérisole sont obligés de s'arrêter.

- Avez-vous pensé aux engins agricoles pour l'installation de la chicane?

- Lorsque les plots au niveau de Maison Rouge vont être remis, il y aura une bordure de trottoir donc pas de place le long des containers? C'est difficile pour les riverains. Où vont se garer les 4 voitures qui stationnent au niveau du garage?

Normalement, dans le parking en bas.

- Après la chicane, il y a un passage piéton, puis un autre où les voitures réaccélèrent et il n'est pas visible. Pourrait-on mettre de la signalisation?

- Beaucoup de routiers étrangers venaient rue de Botlan car ils étaient perdus. Maintenant, il y a un panneau interdisant l'accès aux poids lourds mais il manque des panneaux indiquant les PDM pour que les chauffeurs ne se perdent plus.

- Il y a trop d'aménagements qui coûtent chers et ne servent à rien. Il faudrait plutôt boucher les trous que faire des aménagements.

Avec toutes ces zones 30, on ferme les accès de la ville.

G. GUET répond que les résidents de la rue de Quimper se plaignent de la vitesse.

Une personne habitant rue de Quimper pose la question du nombre d'accidents graves.

D. KHA répond qu'il faut anticiper avant qu'il n'y ait un accident grave.

M. FORGET indique qu'il y a eu un mort en 2015. Il y a peu d'accidents graves. Par exemple, avant le nouveau giratoire de la gare, il y avait peu d'accidents car tout le monde avait peur.

Quartier Trélivalaire -Kerhor

- Un habitant qui est chauffeur poids-lourd fait remarquer que le rond-point de Tien an men (celui de la communauté, son nom?) est dangereux. Il est obligé de se décaler vers la gauche à cause du lampadaire.

M. FORGET voulait estomper le giratoire.

L'habitant suggère de déplacer le lampadaire vers la droite et reculer le trottoir.

M. FORGET indique qu'il y aura également un giratoire à Trélivalaire pour la déchetterie afin de réduire la vitesse.

- Les bus TBK ne s'arrêtent pas toujours aux stop. Ils obligent parfois les véhicules à s'arrêter car ils sont au milieu de la route.

- L'implantation du nouveau laboratoire médical à Kerhor permet un accès facile mais c'est plus difficile de sortir. Il est obligatoire de tourner à droite.

M. FORGET indique que des choses sont à l'étude. Il est important que les habitants ne subissent pas de dommages. Les utilisateurs doivent effectivement sortir à droite jusqu'au rond-point de la Communauté.

Rue du Couëdic- rue des Castors

- Le rond-point des bonnets rouges est rendu plus dangereux lorsqu'il y a des bus.

Les voitures qui sortent du parking du supermarché Carrefour Market vont très vite et ne s'arrêtent pas toujours

Est-il possible de décaler le passage piéton au niveau du rond-point des bonnets rouges car trop proche de la sortie du rond-point et dangereux pour les piétons.

- La chicane dans la rue du Couëdic et une zone 30 n'ont pas fait diminuer la vitesse. Les panneaux en début de chicane ont disparu.

Les riverains qui sortent avec leur véhicule coupent la route.

Un riverain explique que lorsqu'il sort de chez lui avec 4 personnes à bord de son véhicule, son bas de caisse frotte sur le bitume.

Les véhicules vont tout-droit sur le trottoir.

La haie a été taillée à gauche et permet une meilleure visibilité mais elle ne l'a pas été à droite.

Les travaux n'ont pas été faits dans les normes.

Le manque de concertation avec les riverains est déploré.

G. JAMBOU indique que les services du département sont venus. Lorsque les véhicules roulent à 30, ils passent correctement la chicane.

Pour les autres remarques, une rencontre sera programmée.

- Un riverain qui habite à la sortie de la rue du Couëdic (vers Mellac) précise qu'il ne peut pas se garer dans la rue car il a un fourgon et risque de se faire casser son rétroviseur. La chicane n'a rien changé si ce n'est de rendre plus dangereux, car les véhicules rasant ceux stationnés.

Une habitante suggère un stationnement en quinconce afin de réduire la vitesse.

- Suite aux travaux qui ont eu lieu dans la rue du Couëdic, les trottoirs sont rendus dangereux par la présence de gravillons. Il y a déjà eu des chutes.

G. JAMBOU répond qu'un nettoyage sera fait.

- Concernant la réalisation du rond-point en bas de la rue du Couëdic, quelle planification est prévue et quelle déviation de circulation?

M. FORGET indique que le déroulement des travaux n'est pas encore prévu car ne débuteront pas avant début 2018.

Il est demandé à nouveau de modifier le trottoir à la jonction de la rue du Couëdic et du parc Rhu.

- Est-il prévu d'effacer le réseau électrique rue du Couëdic?

G. JAMBOU : En 2017, il est prévu la démolition des deux bâtiments pour réaliser le giratoire en bas de la rue du Couëdic. Mais avant il fallait donc changer les canalisations. Ce qui a été plus compliqué en bas de la rue, ce dont s'excuse G. JAMBOU.

Il reste la phase finale à réaliser : l'enrobé. Un courrier a été envoyé à GRDF qui en réponse a indiqué que la moyenne tensions serait changée en 2017. L'arrivée du Tour de Bretagne est prévu le 30 avril 2017. Il a donc été demandé à GRDF de proposer une programmation début janvier 2017 afin que le tapis d'enrober soit réalisé avant le 30 avril de l'impasse du Couëdic jusqu'au haut du Pouligoudu.

Il reste une interrogation sur l'effacement du réseau électrique de la rue du Couëdic. Réponse en janvier.

- Le giratoire à la jonction de la rue du Couëdic et l'avenue des Castors sera-t-il réalisé? C'est un endroit où les voitures accélèrent. Il aurait un double intérêt : freiner la vitesse et absorber les véhicules des 100 à 150 habitations prévues sur le terrain des PDM.

M. FORGET explique que cela fait parti des points à évoquer avec les riverains comme les zones 30 dans les rues du Couëdic, de Lorient et Thiers.

Concernant le rond-point, la bâtiment du secours catholique vient d'être acquis par un particulier. Il sera possible de réaliser un rond-point.

Le projet de construction de logements sur le terrain des PDM comprendrait 60 logements ce qui générera potentiellement 90 véhicules. Cela engendreras moins de difficultés pour les futurs habitants qui sortiront rue de Quimper que ce qui était prévu avec l'aménagement au Parc Rhu et une sortie par la rue du Couëdic. Cela pourra peut-être faire baisser la vitesse rue de Quimper.

- Dans la rue des Castors, c'est le même constat de vitesse excessive.

De l'avis général, il faudrait plus de civisme.

En sortant de l'avenue des Castors, les véhicules coupent pour aller rue Vauban.

Rue Vauban, les voitures sont stationnées sur le trottoir. Il faudrait inciter les gens à garer leur véhicule chez eux.

Le Coat-Kaër

- Les camions remontent la rue du Coat Ker pour livrer le supermarché.
- Les cars scolaires roulent très vite en descendant la rue du Coat Ker et sont très nombreux à se suivre.

G. JAMBOU est intervenu plusieurs fois auprès de TBK. Il a été suggéré de faire repasser les bus par la route de Quimper mais cela ne se fera pas, car plus long.

Une habitante indique que si tous les bus sont présents à la même heure c'est parce que cela correspond aux horaires de sortie scolaire.

Un habitant fait remarquer que 2 sacs poubelle de papier ont été déposés au Coat Ker aujourd'hui.

G. JAMBOU indique qu'il ne faut pas hésiter à signaler les endroits où il manque des bacs de tri sélectif car les déchets triés sont plus nombreux.

Quartier de la gare

- Pourquoi une piste cyclable n'a pas été prévue pour le quartier de la gare?

M. FORGET explique qu'elle n'a pas pu être faite du fait de la largeur de la chaussée. Donc il a été choisi de faire une zone partagée à 30 km/h.

- La barrière en bois au début du chemin piétonné surplombant la gare n'est pas trop basse pour les enfants?

G. JAMBOU répond qu'elle répond aux normes et qu'un aménagement paysagé viendra en complément.

- Que va devenir le bâtiment de frêt?

G. JAMBOU indique que l'architecte en charge du PEM sera sollicité pour faire des propositions sur le devenir de ce bâtiment qui appartient à Quimperlé Communauté.

Une habitante demande pourquoi le boulevard de la gare est plus étroit au niveau du mur, juste avant le rond point et qu'il est difficile d'y croiser un bus.

G. JAMBOU indique que la largeur de la route n'a pas été modifiée, c'est un effet d'optique du fait du mur, il n'a pas eu de remarque de TBK,

- Le Pôle d'Echange Multimodal est presque terminé. Il y aura quelques plantations et du mobilier urbain installés. Les toilettes sont fermées à partir de minuit. Le côté ouest est fini. On peut emprunter le chemin. Les gâches électriques resteront car c'est imposé par la SNCF.

Une riveraine demande si le passage souterrain sera fermé la nuit? Car certains accèdent à la falaise en grim pant.

G. JAMBOU indique que non, il n'est pas prévu de fermer l'accès.

Kerneuzec-Lézardeau

- Les deux roues motorisés roulent vite sur le boulevard de Kerneuzec et font des rodéos place Jansay. Les résidents veulent faire une pétition et ont contacté le proviseur qui répond qu'il n'est responsable que de l'intérieur des lycées.

D. KHA suggère de faire appel à la gendarmerie ou police.

- Les poubelles de l'avenue du Lézardeau (au niveau du local de Mada Breizh) sont mal placées car elles contraignent les piétons à descendre du trottoir.

Ce sera transmis au service compétent de Quimperlé Communauté.

- Avenue du Lézardeau, on ne voit pas les voitures qui montent lorsqu'on est au stop au

niveau du cabinet de radiologie. Il y a un problème de stationnement devant le cabinet de radiologie. *G. JAMBOU indique que les voitures garées sur le trottoir empêchent les piétons de passer. Sur le trottoir de droite, il est interdit de stationner.*

- La haie d'une habitation avenue du Lézardeau n'est pas entretenue.
Un courrier a déjà été envoyé.

Divers

- La peinture bleue dans la rue Savary dégrade l'image de la ville alors qu'on a fait plein de travaux.

D.KHA indique que c'était la solution la plus rapide et que la peinture partira.

- Rue des Abeilles, est-il possible de la mettre en sens unique?

M. FORGET explique que ce sont sans doute les habitants qui la fréquentent.

Non, il y a également beaucoup de soignants car beaucoup de résidents sont âgés.

D.KHA met en garde contre le sens unique qui peut augmenter la vitesse.

- Est-ce que le ralentisseur dans la rue Vauban est aux normes?

G. JAMBOU : Oui. Si on veut que ça roule moins vite, il faut des aménagements.

- L'eau s'écoule dans la venelle du Pouligoudu, en hiver. Les marches sont trempées et rendues glissantes.

G. JAMBOU indique que le tout à l'égout passe dans cette venelle et qu'il n'est pas facile de faire quelque chose en cas de pluie abondante.

- Rue du Pouligoudu, les arbres ont beaucoup poussé au-dessus du Coat Ker. Les arbres ne respirent plus et les feuilles tombent.

- De l'autre côté, un propriétaire entretient peu sa haie

- Qui est responsable des tags réalisés sur les murs des habitations?

G. JAMBOU répond que la commune ne répare pas ce genre de dommages.

- Les assurances ne les prennent pas en compte et Quimperlé Communauté non plus. Ce n'est pas juste que ce soit à la charge des habitants.

Boulevard de la gare, une peinture anti-tag devrait être utilisée.

L'immeuble des notaires ne sera pas nettoyé pour le moment. Une réflexion est menée pour le végétaliser.

- Près de la gendarmerie, rue Ellé, il y a des poubelles mais pas de container pour le verre

G. JAMBOU explique que le bon endroit n'a pas encore été trouvé mais une réflexion est en cours pour mettre un container place Isole-Ste Croix.

- Pourquoi le container à verres au cimetière a été retiré?

C'était trop bruyant lorsqu'il y avait des cérémonies funéraires.

- Les plantations rue du Couëdic ne ressemblent à rien.

G. JAMBOU répond que les arbres sont problématiques car, dans les années 70, ils n'étaient pas plantés dans des fosses de plantation donc les racines font des dégâts.

- En face la Société Générale, un café s'est installé et sa terrasse a un angle pointu.

- Il y a une inquiétude réelle des commerçants. La maison de la presse va fermer. La durée des travaux va fragiliser l'accès aux commerces qui sont importants pour la vie de la cité. Donc il faudra être attentif au phasage des travaux à prévoir sur des périodes moins

fréquentées.

M. FORGET explique qu'effectivement les travaux déjà réalisés ont eu un impact réel sur les commerces et qu'il faudra être attentifs et à l'écoute pour ceux à venir.

Par exemple, l'aménagement du rond-point St James a été réalisé après des échanges avec les riverains et les commerces.

M. FORGET rappelle que la programmation complète des travaux jusqu'au centre Guéhenno va demander plusieurs années.

- Est-ce que commencer par le rond-point est le mieux? Car les commerces vont d'abord être pénalisés. Il fallait peut-être commencer par la rue Génot?

M. FORGET indique que le rond-point sera fait pour l'attractivité vers les commerces de la haute-ville et non pas pour des raisons de sécurité.

D.KHA explique que si l'on commence par la rue Génot, cela pourrait être un coup de grâce pour les commerces.

M.FORGET rappelle que pour arranger les commerces, la rue Brémond D'Ars avait été faite en demi-chaussée mais aujourd'hui la rue est abîmée et coûterait 400 000€ à refaire.

- Allée des Albizias, le poteau téléphonique contre la propriété se fragilise et la ferraille apparaît sur 5 endroits. La ville a élagué jusqu'à une certaine hauteur mais cela va poser des problèmes. Et, la parcelle 13H contient des déchets. Est-il possible d'aménager cet espace?

G. JAMBOU explique qu'il y était aujourd'hui même et qu'il a constaté le mur très sale. L'eau stagne le long mais on ne peut pas faire évacuer les eaux pluviales sur ce terrain.

Concernant les arbres, il faut faire intervenir un élagueur.

Et pour le poteau, il faut appeler ERDF.

- Quel retour concernant l'impact sur la santé des compteurs Linky?

3 études indiquent que les normes sont respectées. Il manque une étude concernant les concentrateurs. Il n'est pas possible de refuser l'installation d'un compteur à l'extérieur de votre habitation. Vous pouvez refuser l'accès au compteur situé dans votre habitation mais ERDF facturera les relevés et quand votre compteur sera hors service, un compteur linky sera installé à votre charge financière.

- Est-ce que le nouveau compteur est identique en puissance?

Aujourd'hui, votre compteur vous permet une puissance entre 6 et 9kw. Avec un compteur Linky, la puissance maximum sera 6kw. Si vous voulez plus de puissance, il faudra payer.

- Est-ce qu'on peut conserver un contrat heures creuses?

Oui.

G. JAMBOU indique qu'un système GASPAREL est en train d'être mis en place.

Concernant la TNT, aujourd'hui, il y a eu une réunion avec Tower Scat. La 4G a d'abord été posée par Bouygues, puis déléguée. A Quimperlé, il y a une antenne au niveau du château d'eau du Zabrenn et de Bigard. Le technicien qui a constaté qu'il n'y avait pas de réception, a posé un filtre et depuis toutes les habitations comprises dans ce périmètre ont une bonne réception. Mais ce n'est pas le cas hors de ce périmètre. Il faudrait un émetteur entre Vannes et Roc Trédudan mais personne ne veut le poser car ce serait aux frais de la commune. Une pétition est à signer en mairie pour que l'ANFR l'installe.

- Que peut-on faire contre les choucas?

C'est une espèce protégée. Une réunion sera diligentée en mairie car une pétition a été transmise.

- Vitesses excessive des camions qui ramassent les poubelles

D. KHA indique qu'elle va faire une tournée avec eux car elle fait partie de la commission

Point sur les travaux par Gérard JAMBOU :

- Ralentisseur réalisé rue du Couëdic qui sera revu
- Une chicane au lieu-dit Maison Rouge sera réalisée en concertation avec l'ADT
- Les berges de l'Isole sont en phase de finition (fin novembre) ainsi que le bras de décharge (remise en eau réalisée la semaine prochaine)
- Une chicane a été réalisée rue du Gorréquer et tous les riverains sont contents
- Rue Terre de Vannes, les trottoirs ont été refaits et une chicane réalisée
- Route d'Arzano, le rond point est terminé. Il reste les pavés collés et le traçage à faire
- A partir de l'embranchement de la rue Terre de Vannes, il reste l'enrobé à réaliser sur la route d'Arzano
- Des îlots centraux seront réalisés car il y a un projet de lotissement à Stang An Aman et à terme il y aura un rond-point
- Rue Brémond d'Ars : elle a été refaite par demi-chaussée. Des poids lourds sont passés et ont peut-être contribué à la déformer. La garantie décennale s'achève en 2016 et des analyses réalisées par un laboratoire ont montré quelques malfaçons. Donc une procédure est en cours et la route sera refaite. Mais il faut attendre que l'expert autorise ces travaux.
- Boulevard de la gare : la rampe en béton est terminée et a été financée par le département

Présentation de la nouvelle campagne par Pascale DOUINEAU :

Lors des dernières réunions de quartiers, les habitants ont discuté d'une campagne sur la vitesse et les stationnements gênants. La gendarmerie, la police municipale, la Ville en Marche et les agents de la voirie ont participé avec des habitants volontaires à des réunions de travail. Des campagnes déjà réalisées ailleurs ont été présentées.

Il s'est imposé de choisir un langage universel : les émoticônes.

Donc des petits monstres seront insérés dans des panneaux de circulation réglementaires et un message sera ajouté en-dessous : « *trop vite ; trop mal garé ; trop pressé ; vous êtes un danger* »



50 panneaux seront répartis sur toute la ville et installés 2^e quinzaine de novembre, prioritairement devant les écoles.

Des flyers *Trop mal garé* expliquant la réglementation seront mis à la disposition des habitants. Il sera possible de les mettre sur les pare-brise. D'ailleurs la Ville en marche a déjà écrit un poème qui est mis régulièrement sur les pare-brise. Des flyers *Trop pressé* seront également distribués dans les cartables des élèves pour une prise de conscience. Les panneaux seront réutilisables.

Un habitant questionne sur le retour de la campagne précédente.

P. DOUINEAU explique qu'elle a été assez efficace sur la voirie mais le problème s'est déplacé sur les espaces verts. Le totem va être remis. Les panneaux ont été mis régulièrement et 2 autres canisites vont être installés (Quai Surcouf et au Bel Air)